Agence de la santé
et des services sociaux
de la Mauricie
et du Centre-du-Québec
Québec

Direction de santé publique

Protocole d'initiation d'une thérapie de remplacement de nicotine (TRN) pour les fumeurs de 18 ans et plus de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec (MCQ) désirant cesser de fumer ou réduire progressivement l'usage du tabac pour la cessation

Contre-indications

• Infarctus du myocarde au cours des deux semaines précédentes • Angine instable ou sévère • Arythmie sévère • Accident vasculaire cérébral au cours des deux semaines précédentes • Grossesse ou allaitement • Moins de 18 ans	**Timbre** • Allergie aux diachylons • Maladie cutanée généralisée **Gomme** Maladie bucco-dentaire sévère **Inhalateur** Hypersensibilité au menthol
Mise en garde avec l'inhalateur : possibilité de bronchospasme si asthme ou MPOC	

Pharmacothérapie

- Timbres et gommes de nicotine ou timbres et pastilles *Thrive* couverts de manière concomitante par le Régime général d'assurance médicaments du Québec (RGAMQ) si les deux traitements débutent à la même date;
- Timbres de nicotine couverts par le RGAMQ;
- Gommes de nicotine couvertes par le RGAMQ;
- Pastilles *Thrive* couvertes par le RGAMQ;
- Pastilles *Nicorette* non couvertes par le RGAMQ;
- Cartouches de nicotine non couvertes par le RGAMQ.

Combinaison gagnante

Il est démontré que l'efficacité des thérapies de remplacement de la nicotine est **généralement plus élevée** auprès des fumeurs ayant recours à un soutien psycho-comportemental. C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de référer votre client au centre d'abandon du tabagisme de son territoire ou de lui offrir vous-même le soutien psycho-comportemental nécessaire.[1]

[1] Vous référer au manuel d'autoformation de juin 2007 *Une formation qui fait mouche… pour aider les fumeurs à décrocher* disponible sur le site Web de l'OPQ (www.opq.org).

Fumeur pesant ≥ 45 kg

Fumeur de 10 cigarettes ou plus par jour

3 options : Utilisation simultanée de deux médicaments
Utilisation d'un seul médicament
Utilisation consécutive de deux médicaments

Traitement	**Dose**	**Posologie**	**Quantité maximale par jour**	**Durée du traitement (semaines)**
1re option : Utilisation simultanée de deux médicaments				
Timbres de nicotine	21 mg 14 mg 7 mg	1 timbre/24 h 1 timbre/24 h 1 timbre/24 h	1 1 1	Max. 12 4 à 6 2 à 4 2 à 4
Et un des choix suivants : Gommes ou Pastilles ou Cartouches de nicotine	1 gomme de 2 mg 1 pastille *Thrive* de 1 mg 1 pastille *Nicorette* de 2 mg 1 cartouche	Gomme au besoin Pastille au besoin Pastille au besoin Cartouche au besoin	20 20 20 16	12 12 12 12
2e option : Utilisation d'un seul médicament (un médicament selon préférence du fumeur)				
Timbres de nicotine	21 mg 14 mg 7 mg	1 timbre/24 h 1 timbre/24 h 1 timbre/24 h	1 1 1	Max. 12 4 à 6 2 à 4 2 à 4
Gommes de nicotine ≥ 25 cig./jour ou 1re cig. prise dans les 30 minutes suivant le réveil	4 mg	1 gomme q 1 – 2 h ou au besoin	20	12
Gommes de nicotine < 25 cig./jour ou 1re cig. prise plus de 30 minutes suivant le réveil	2 mg	1 gomme q 1 – 2 h ou au besoin	20	12
Pastilles de nicotine ≥ 20 cig./jour ou 1re cig. prise dans les 30 minutes suivant le réveil	*Thrive* 2 mg *Nicorette* 4 mg	1 pastille q 1 – 2 h ou au besoin	20	12
Pastilles de nicotine < 20 cig./jour ou 1re cig. prise plus de 30 minutes suivant le réveil	*Thrive 1* mg *Nicorette* 2 mg	1 pastille q 1 – 2 h ou au besoin	20	12
Inhalateur de nicotine	10 mg	1 cartouche au besoin	16	Jusqu'à 6 mois
3e option : Utilisation consécutive de deux médicaments				
Timbres de nicotine	21 mg 14 mg 7 mg	1 timbre/24 h 1 timbre/24 h 1 timbre/24 h	1 1 1	4 3 2
Et un des choix suivants : Gommes ou Pastilles ou Cartouches de nicotine	1 gomme 2 mg 1 pastille *Thrive* 1 mg 1 pastille *Nicorette* 2 mg 10 mg	Gomme au besoin Pastille au besoin Pastille au besoin Cartouche au besoin	20 20 20 16	3 3 3 3

Fumeurs de 5 à 9 cigarettes par jour [2]

2 options : Utilisation simultanée de deux médicaments
Utilisation d'un seul médicament

1re option : Utilisation simultanée de deux médicaments				
Traitement	**Dose**	**Posologie**	**Quantité maximale par jour**	**Durée du traitement (semaines)**
Timbres de nicotine	14 mg 7 mg	1 timbre/24 h 1 timbre/24 h	1 1	8 4
Et un des choix suivants : Gommes ou Pastilles ou Cartouches de nicotine	1 gomme 2 mg 1 pastille *Thrive* 1 mg 1 pastille *Nicorette* 2 mg 10 mg	Gomme au besoin Pastille au besoin Pastille au besoin Cartouche au besoin	4 4 2 2	12 12 12 12
2e option : Utilisation d'un seul médicament (un médicament selon préférence du fumeur)				
Timbres de nicotine	14 mg 7 mg	1 timbre/24 h 1 timbre/24 h	1 1	8 4
Gommes de nicotine	2 mg	1 gomme q 1 – 2 h ou au besoin	18	12
Pastilles de nicotine	*Thrive* 1 mg *Nicorette* 2 mg	1 pastille q 1 – 2 h ou au besoin	18 9	12
Inhalateur de nicotine	10 mg	1 cartouche au besoin	9	12

Fumeurs de 1 à 4 cigarettes par jour [2]

1 option : Utilisation d'un seul médicament

Option : Utilisation d'un seul médicament (un médicament selon préférence du fumeur)				
Traitement	**Dose**	**Posologie**	**Quantité maximale par jour**	**Durée du traitement (semaines)**
Gommes de nicotine	2 mg	1 gomme au besoin	8	12
Pastilles de nicotine	*Thrive* 1 mg *Nicorette* 2 mg	1 pastille au besoin	8 4	12
Inhalateur de nicotine	10 mg	1 cartouche au besoin	4	12

[2] Comme il n'existe pas de preuve de l'efficacité de la thérapie de remplacement de la nicotine (TRN) chez les fumeurs de moins de dix cigarettes par jour, le professionnel de la santé doit donner une information juste à la personne désirant utiliser la TRN pour lui permettre de consentir de façon libre et éclairée à son utilisation.

Fumeur pesant moins de 45 kg

Fumeur de 10 cigarettes ou plus par jour

2 options : Utilisation simultanée de deux médicaments
Utilisation d'un seul médicament

1re option : Utilisation simultanée de deux médicaments				
Traitement	**Dose**	**Posologie**	**Quantité maximale par jour**	**Durée du traitement (semaines)**
Timbres de nicotine	14 mg 7 mg	1 timbre/24 h 1 timbre/24 h	1 1	8 4
Et un des choix suivants : Gommes ou Pastilles ou Cartouches de nicotine	1 gomme 2 mg 1 pastille *Thrive* 1 mg 1 pastille *Nicorette* 2 mg 10 mg	Gomme au besoin Pastille au besoin Pastille au besoin Cartouche au besoin	4 4 2 2	12 12 12 12
2e option : Utilisation d'un seul médicament (un médicament selon préférence du fumeur)				
Timbres de nicotine	14 mg 7 mg	1 timbre/24 h 1 timbre/24 h	1 1	8 4
Gommes de nicotine	2 mg	1 gomme q 1 – 2 h ou au besoin	18	12
Pastilles de nicotine	*Thrive* 1 mg *Nicorette* 2 mg	1 pastille q 1 – 2 h ou au besoin	18 9	12
Inhalateur de nicotine	10 mg	1 cartouche au besoin	9	12

Fumeurs de moins de 10 cigarettes par jour [2]

1 option : Utilisation d'un seul médicament

Option : Utilisation d'un seul médicament (un médicament selon préférence du fumeur)				
Traitement	**Dose**	**Posologie**	**Quantité maximale par jour**	**Durée du traitement (semaines)**
Gommes de nicotine	2 mg	1 gomme au besoin	8	12
Pastilles de nicotine	*Thrive* 1 mg *Nicorette* 2 mg	1 pastille au besoin	8 4	12
Inhalateur de nicotine	10 mg	1 cartouche au besoin	4	12

[2] Comme il n'existe pas de preuve de l'efficacité de la thérapie de remplacement de la nicotine (TRN) chez les fumeurs de moins de dix cigarettes par jour, le professionnel de la santé doit donner une information juste à la personne désirant utiliser la TRN pour lui permettre de consentir de façon libre et éclairée à son utilisation.

Réduction de la consommation

Traitement	Posologie	Durée du traitement
Gommes de 2 mg (si < 25 cigarettes par jour ou 1re cigarette prise plus de 30 minutes après le réveil) ou Gommes de 4mg (si ≥ 25 cigarettes par jour ou 1re cigarette prise dans les 30 minutes après le réveil)	1 gomme au besoin selon l'objectif quant au nombre de cigarettes par jour que le fumeur souhaite éliminer et selon la date à laquelle il veut arrêter. (maximum 20 gommes par jour)	Six premières semaines
	Réduction de consommation quotidienne de cigarettes de 50 % et réduction progressive jusqu'à ce qu'il se sente prêt à cesser complètement. (maximum 20 gommes par jour)	Sixième semaine à la fin du quatrième mois
	Arrêt complet 1 gomme q 1 – 2 heures ou au besoin X 3 mois (maximum 20 gommes par jour)	Quatrième au sixième mois

Mode d'emploi

Timbres de nicotine

- Le timbre doit être appliqué au réveil, sur une zone sans poil entre le cou et la taille tel qu'indiqué dans la documentation du fabriquant ;
- Les patients qui ont de la difficulté à dormir peuvent enlever le timbre avant le coucher et en remettre un nouveau au réveil ;
- En cas d'éruption cutanée au site d'application, s'assurer que le patient change de site d'application à chaque jour, si l'éruption persiste après 48 heures, consulter un médecin;
- En cas d'activités physiques exigeantes, enlever le timbre 15 minutes avant et en replacer un nouveau par la suite.

Gommes de nicotine

- La gomme doit être mastiquée deux à trois fois, puis placée entre la joue et la gencive pendant une minute afin de favoriser l'absorption de la nicotine au niveau de la muqueuse buccale ;
- Ceci doit être répété pendant trente minutes ;
- Il faut éviter de boire ou de manger 15 minutes avant et pendant la prise de la gomme afin de ne pas nuire à l'absorption de la nicotine.

Pastilles de nicotine

- La pastille est placée dans la bouche et sucée lentement jusqu'à ce qu'un goût soit ressenti et ensuite gardée entre la joue et la gencive jusqu'à ce que le goût ait disparu;
- Il faut alors répéter pour une durée d'environ 30 minutes;
- Il faut éviter de boire ou de manger 15 minutes avant et pendant la prise de la pastille afin de ne pas nuire à l'absorption de la nicotine.

Inhalateur de nicotine

- Inhaler durant 20 minutes;
- Il faut éviter de boire ou de manger 15 minutes avant et pendant la prise de l'inhalateur afin de ne pas nuire à l'absorption de la nicotine;
- Aviser de la possibilité d'irritation de la bouche et de la gorge, de la toux, de la rhinite.

Accepté par le CMDP du CHRTR : _____

Ce protocole et l'ordonnance collective sont disponibles sur le site de l'Agence de santé :
www.dsp04.qc.ca